SENIERGUES



BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

JANVIER 2015

SOMMAIRE

Page 1 : Le mot du maire

Page 2 : Les vœux de la municipalité .

Page 3 : c'était en 2014

Page 4 : État civil

Page 5 et 6: Le traitement des déchets, feux de plein air.

Page 7 : la communauté de communes, plan paysage

Page 8 et 9 : les associations

Page 10 : Budget 2014 et projets 2015

Page 11 : L'Ephad de Montfaucon et la maison de santé

Page 12 : informations pratiques

MAIRIE OUVERTE

MARDI et VENDREDI de

14 H. A 17 H.

Tel : 05 65 31 10 82

mairie-de-seniergues@wanadoo.fr

Comité de rédaction :

Huguette MONESTIER

Yvelise PAGANEL

Magali CLAMAGIRAND

Jean-Jacques DELBERT

Robert ESCAPOULADE

Michel THEBAUD

Bonjour à tous

C'est la première fois que je m'adresse à vous par le biais du bulletin municipal.
Ce premier numéro nous permet d'établir le contact entre la municipalité et vous.

Je tiens à vous dire que ce nouveau conseil municipal forme une équipe formidable ou chacun a trouvé sa place et apporte son concours en fonction de sa disponibilité et de ses moyens.
Nous sommes tous à votre écoute, aussi n'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou information, nous sommes à votre disposition.
Nous avons beaucoup de tristesse avec la disparition de Bernard Auvray, qui a tant apporté à la commune durant son mandat municipal de 2008 à 2014.

Michel Thébaud





Les vœux de la municipalité

Tout d'abord, je commencerai par vous souhaiter à tous une bonne année 2015, tous mes vœux de bonheur et la santé comme priorité.

Notre paysage va changer ! Pas le paysage physique de notre commune, mais le paysage politique et administratif. Notre région va s'agrandir en fusionnant avec le Languedoc- Roussillon. Région plus grande avec plus de pouvoirs par rapport au département. Les élections régionales sont prévues à la fin de l'année.

Nouveaux cantons avec des élections les 22 et 29 mars pour choisir nos conseillers départementaux avec un homme et une femme. Notre commune sera rattachée au bureau chef lieu de canton d'Espère. Pas vraiment à côté !

Notre communauté de communes regroupe 22 communes et environ 4 000 habitants. Une collectivité à taille humaine ou chacun peut s'exprimer, mais la tendance est aux grandes communautés regroupant jusqu'à 40 000 habitants et 80 communes. Les finances seront revues à la baisse, les dotations de l'État seront réduites.

Du côté de notre commune, nous avons continué les travaux en cours avec la finition du local adossé à la mairie. Le passage piéton a été repeint après la réfection du revêtement de la chaussée sur la D801.
Au cimetière, les tombes abandonnées sont en phase finale de reprise. Après la reprise des tombes abandonnées, nous souhaitons mettre en place un columbarium et un jardin du souvenir. Les accès au cimetière ont été refaits et goudronnés.

Les peintures du foyer rural et de la mairie seront refaites cette année.
L'employé communal Christian Manié travaillera 2 jours au lieu d'un jour et demi.
La signalisation de petites voies intercommunales a été améliorée. Nous devrons changer la tondeuse.
D'autres travaux d'aménagement de sécurité routière sont prévus :
- Créer une liaison piétonnière entre la mairie et le foyer rural
- Améliorer la sécurité au croisement de la D801 et de la D10
- Au bas de l'église, sécuriser l'arrêt du car scolaire et réfection de la place parking.

Éclairage public : remplacement des lampes au mercure par des équipements plus économes, ainsi que l'illumination de l'église très énergivore.

Nous souhaitons aussi préserver nos chemin ruraux, patrimoine ancestral de notre commune.

Je remercie vivement tous ceux qui participent à la vie de la commune, qui donnent de leur temps et leur matériel, ainsi que les associations qui font vivre la commune : Le comité des fêtes, l'association vivre a Séniergues, la société de chasse.

Une bonne année à tous

Le maire

Michel Thébaud

C'ETAIT EN 2014



PLANTATION DU MAI

Samedi 31 mai en fin d'après-midi, le conseil municipal a invité tout le village devant le foyer rural. Les habitants ont répondu à l'invitation du conseil municipal, 90 personnes sont venues assister à la plantation d'un bel érable pourpre. Après la plantation, le public a applaudi la pose du panneau tricolore "honneur à nos élus" orné de drapeaux tricolores, par le Maire Michel Thébaud aidé des conseillers municipaux. Un apéritif dînatoire a ouvert un grand moment de convivialité et d'échange entre les habitants de la commune et le conseil municipal.



REPAS DE LA COMMUNE

Dimanche 6 juillet, le conseil municipal avait invité les habitants du village à partager un repas au foyer rural. Une centaine de personnes sont venues à l'heure de l'apéritif. Le temps était menaçant, mais l'apéritif s'est fait à l'extérieur et l'agneau du pays a pu griller tranquillement sur les braises.

Le Maire, dans un bref discours, a souligné la bonne entente qui règne au sein du conseil municipal et a remercié tous les conseillers qui ont œuvré pour que ce repas soit un succès.



FORMATION DEFIBRILLATEUR

Le 11 décembre, les pompiers de Labastide-Murat sont venus nous former et nous informer sur les premiers secours à prodiguer en cas de malaise cardio-respiratoire. Une soirée fort intéressante pour le nombreux public.



ARBRE DE NOËL 2014

Le père Noël est passé distribuer ses cadeaux aux enfants de la commune. Les très jeunes et les plus anciens ont partagé le goûter, tous réunis autour de la table, Un grand moment de convivialité.

ETAT CIVIL 2014

MARIAGE :



Samedi 28 juin à 15 heures, Fabienne Escapoulade et Mathieu Chambon se sont présentés devant Monsieur le maire pour se marier. La cérémonie s'est déroulée dans le foyer rural, annexe de la mairie.

Les parents, Geneviève et Robert étaient très émus, peut-être plus que les jeunes mariés

NAISSANCES :



Carine Bouyssou et David Bennet sont les parents de la petite Aurélia qui est née le 29 juin à 22 h 48 à Cahors.

Elle pesait 4 kilos 300 et mesurait 51 cm. Toute la famille est installée à la Genevrière. Les grands parents Maurice et Reine sont à deux pas.



Émile MATEU, né le samedi 14 juin 2014 à Tulle, fils de Jacques MATEU et de Caroline BOIN, domiciliés à Mas de Rapy <====

Louise BERNARD-JABOULET, née le vendredi 13 juin à Cahors à 17h35, 3 kg 200 et 50 cm, fille de Sébastien BERNARD et de Marie JABOULET, domiciliés à Vergnoulas ====>



DECES :

Monique LACARRIERE est décédée le 24 janvier à GRAMAT, inhumée le 28 janvier 2014 au cimetière de Séniergues.

INHUMATIONS au cimetière de Séniergues:

CLARY Éliane, inhumée le 21 août 2014
CARLES Sylvie, décédée le 23 décembre 2014 et inhumée le 5 janvier 2015
THEBAUD Andrée, décédée le 9 novembre 2014 à Montfaucon, inhumée le 13 novembre

BERNARD AUVRAY +

Conseiller municipal de 2008 à 2014, il a énormément contribué à la vie de la commune, en donnant beaucoup de sa personne.
Bernard était toujours plein de nouvelles idées, un dynamisme hors du commun, mais aussi un caractère très dur compensé par un grand cœur et une grande bonté. Les cendres de Bernard reposent au cimetière de Séniergues. A toute sa famille, nous présentons nos sincères condoléances

LE TRAITEMENT DE NOS DECHETS

DEUX SYNDICATS S'OCCUPENT DE TRAITER NOS DECHETS :

1 – LE SYMICTOM : Le syndicat assure :

- les diverses collectes aux particuliers (déchets recyclables et non recyclables) en apport volontaire
- l'acquisition et le lavage des containers
- l'acquisition et l'entretien des récup 'verre

Le recyclable

Depuis mars 2012, tous les emballages en plastique sont recyclables, y compris les pots de yaourt, les barquettes, le polystyrène...Il est inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

Depuis 2013, toutes les communes membres du syndicat sont équipées en sacs transparents destinés à la collecte des recyclables disponibles à la Mairie.

Jours de collecte

Ordures ménagères (bac gris) :

Mardi (Galy, Pech de Fourques, le Bourg, Cimetière)
Vendredi (Mas de Rapy, Genevrière, Place du Lac, Mairie, Salle des Fêtes)

Déchets recyclables (bac vert) :

Mercredi semaines impaires (Galy, Pech de Fourques, le Bourg, Cimetière)
Lundi semaines impaires (Mas de Rapy, Genevrière, Place du Lac, Mairie, Salle des Fêtes)

Récup'verre : Place du Lac , Cimetière, Camping La Faurie (RD2)

Vous ne devez mettre que les **EMBALLAGES en verre** : Bouteilles, pots et bocaux.
Attention : Pensez à enlever les bouchons, les capsules et les couvercles avant de jeter les verres

Ne jamais déposer dans les containers du cimetière et les autres, des pots de fleurs fanées avec leur terre.

2 - LE SYDED : traite les déchets collectés dans les bacs et en déchetterie

Sont recyclables, uniquement les EMBALLAGES et le papier (non souillé)

TOUS les EMBALLAGES plastiques ! : (Bouteilles, flacons, films, pots, barquettes, blisters...)
METAL :(canettes, boîtes, aérosols...)
CARTONS : (boîtes,briques...) et grands cartons d'emballage pliés et tassés
PAPIERS : (journaux, magazines, enveloppes, documents passés au destructeur...)

Le compostage individuel permet de diminuer les quantités d'ordures ménagères, il est fait pour : les déchets de jardin, de cuisine (épluchures), les déchets non alimentaires (fleurs et plantes d'intérieur, sciures et copeaux de bois, cendres refroidies, essuie-tout, kleenex..)

DE SIMPLES GESTES À RETENIR :

a) Diminuons nos déchets ménagers (Bac Gris) et en faisant du compost :

le traitement des ordures ménagères coûte plus cher que celui des recyclables. Son prix est fixé annuellement par le SYDED . En 2014 il était de 130 € H.T. la tonne (et il augmente chaque année)

b) Recyclons Plus et Mieux : (Bac vert)

le prix du traitement varie selon la qualité :

(entre 60 € et 90 € H.T. la tonne) et selon le poids par habitant. Ainsi : plus il y a de recyclés, plus le prix baissera. Il est INTERDIT de mettre des ordures ménagères dans les bacs recyclables (verts), cela contribuerait à faire l'effet inverse, à savoir : l'augmentation du prix.

C'est ainsi que pour des gestes d'incivilités répétés, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) passera en 2015 à **10,54% au lieu de 10,33% en 2014.**

Le déchet le moins cher est celui que l'on ne produit pas !

Attention : Les dépôts autour des containers sont interdits.

Déchetterie la plus proche (service gratuit pour les particuliers)

Labastide-Murat – Côte Barou D32 - 05 65 24 91 75

lundi et mardi de 14 h 00 à 18 h 00

mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et Samedi de 14 h 00 à 17 h00

Ici on dépose : Végétaux, Vêtements, Piles, Matelas, Appareils ménagers.

Si chaque déchet est déposé au bon endroit, le coût sera maîtrisé.

Un doute …une question : www.syded-lot.fr ou : 05. 65. 21. 54 .30



Réglementation feux de plein air et débroussaillement

L'arrêté préfectoral du 5 juillet 2012 relatif aux conditions d'allumage des feux de plein air dispose que :

Le brûlage des déchets issus de l'entretien des parcs et jardins, des ménages et des collectivités **est interdit.**

Cette interdiction concerne tous les déchets (tonte, taille, etc...) et s'applique en toute période.

Les feux de chantier sont interdits. Seul le brûlage sur place des bois infestés par des insectes xylophages est autorisé.

Les feux réalisés par les agriculteurs, pépiniéristes et exploitants forestiers, dans le cadre de leurs activités professionnelles, sont interdits du 15 juin au 15 septembre et sont réglementés le reste de l'année.

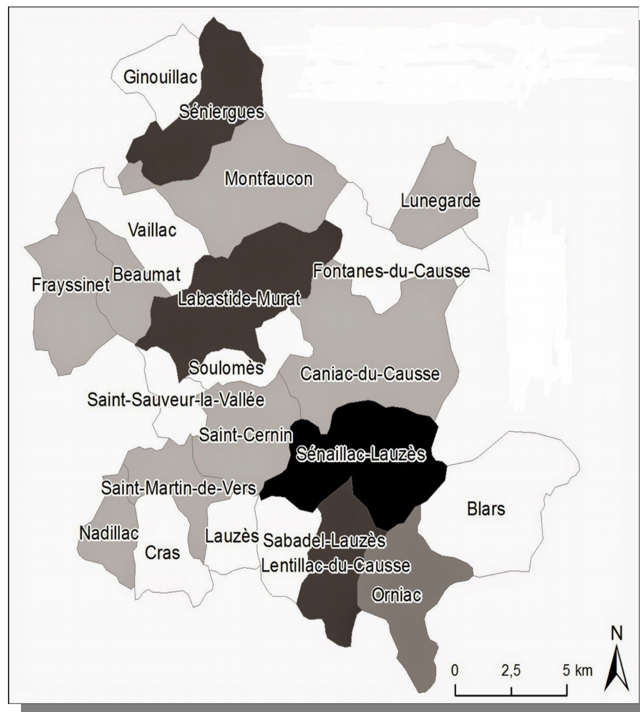
Le brûlage des déchets peut être exceptionnellement autorisé par l'autorité municipale pour des motifs agronomiques ou sanitaires. Renseignements à la mairie.

Arrêté préfectoral n°E-2012-183 du 5 juillet 2012 relatif aux obligations de débroussaillement et aux conditions d'allumage des feux en plein air pour la prévention des incendies de forêt et de la préservation de la qualité de l'air

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La communauté de communes regroupe 22 communes avec 4 000 habitants sur 35 535 hectares, fédérée autour du bassin de vie de Labastide-Murat.
Tout d'abord, les communes s'étaient associées à 14 (2 950 habitants, 24 816 hectares) le 21 décembre 2001, en vue de développer durablement et solidairement le territoire.
Et, depuis 1964, 11 des 14 communes qui la composent, étaient regroupées en SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples), elles ont donc pris l'habitude de travailler ensemble.

Il est en effet important de rappeler que l'objectif des communautés de communes est d'associer plusieurs communes en vue de l'élaboration de projets communs de développement et d'aménagement de l'espace en milieu rural.



LE PLAN PAYSAGE

2014, c'est le lancement du Plan de Paysage réalisé par la Communauté de Communes du Causse de LABASTIDE-MURAT et le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. Des citoyens et élus de SENIERGUES participent à l'élaboration de ce projet collectif qui associe l'ensemble des 22 communes à des professionnels, des associations et la population.

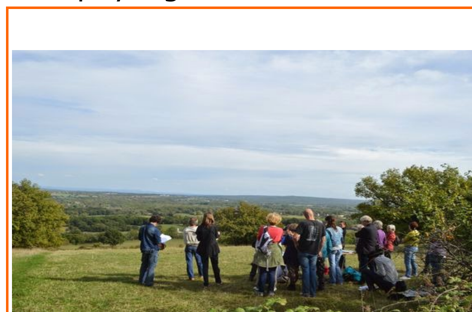
Il a pour but de comprendre les paysages, leurs évolutions. Il permettra :

- de réaliser le plan local d'urbanisme intercommunal (P.L.U.I.)
- de définir des critères d'intégration paysagère (constructions, activités touristiques, agricoles ...)
- de mettre en place des actions de gestion de paysages et du cadre de vie.

Pour en savoir plus, consultez

le blog du plan de Paysage :

http://planpaysageclm.blogspot.fr



LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

LE COMITE DES FÊTES

Le président du comité des fêtes et ses membres vous souhaitent une bonne année 2015.
L'année 2014 a été riche en événements auxquels vous avez participé et nous vous en remercions.

Nous sommes très heureux de l'accueil que vous nous réservez lors de notre passage pour les aubades de la fête, et surtout de votre participation financière. Ceci nous permet de faire vivre l'association et nous aide à investir dans du matériel pour organiser les manifestations.
En 2013 et 2014, nous avons fait d'importantes acquisitions en tables, chaises, barrières de sécurité et sonorisation, ce qui nous permet d'être autonomes pour nos manifestations.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui, avant nous, ont fait vivre le comité des fêtes, car elles ont œuvré pour le bien être des habitants et de la commune.
Je remercie aussi Monsieur le maire et son conseil municipal pour le soutien logistique qu'ils apportent tout au long de l'année.

Je terminerai malheureusement par une mauvaise nouvelle :le décès de Bernard AUVRAY, qui pendant de longues années a fait parti de notre équipe. Nous garderons de lui le souvenir d'une personne aimable, gai et toujours prêt à rendre service. Pour cette année 2015, nous reconduisons nos concours de belote, les lotos et bien évidement notre fête votive.

Le président *Bernard BOY*

Manifestations 2015

22 février LOTO
6 mars Belote
25 avril Belote
13-14 -15 -16 août fête votive

Possibilité d'autres manifestations en cours d'année





L'ASSOCIATION VIVRE A SENIERGUES

« Édith le cœur d'une femme »



L'Association, avec l'aide du Comité des fêtes, a organisé le 7 août, dans le foyer rural, un spectacle musical dont Séverine Andreu, est l'auteur et l'interprète.

Le spectacle a été une réussite grâce à la prestation de grande qualité de l'artiste.
Les nombreux spectateurs, plus d'une centaine, ont été sous le charme, émus par cet hommage à Edith Piaf au cours duquel elle a exprimé ses talents de chanteuse, conteuse et actrice.

Participation aux journées du patrimoine



Comme en 2013, l'association a proposé, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, 2 visites guidées de l'église avec le conférencier, Bernard Thirionet qui a su captiver son auditoire en expliquant les caractéristiques originales de l'église de Saint-Martin tout en situant le contexte historique et religieux.

Nouveauté cette année, des objets liturgiques tels que ostensoirs, calices, ciboires et encensoirs ont été présentés.

Préparation de l'exposition sur les Morts pour la France de Séniergues de 1914-1918

L'exposition se tiendra en août au moment de la fête. Les recherches faites dans les registres d'état Civil, les archives militaires et les rencontres avec des habitants ont permis d'identifier les 22 disparus.
Ce travail doit être enrichi, en particulier par la collecte de documents plus personnels comme des lettres, photos, décorations, objets…

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER SI VOUS AVEZ DES SOUVENIRS DANS VOTRE GRENIER OU DANS VOTRE MÉMOIRE :
(RÉGINE BARRÈS ALIBERT 06 16 09 58 89)

La présidente *Régine Barrès Alibert*

BUDGET COMMUNAL 2014

- Section d'Investissement : 116 437 €
- Section de Fonctionnement : 66 766 €

Taux imposition 2014
Taxe d'habitation 5,85 %
Foncier bâti 3,28 %
Foncier non bâti : 65,07 %
C.F.E. : 11,55 %
Taux inchangés par rapport à 2013

ECOLES

R.P.I. Montfaucon Labastide-Murat

Total 2014 : 6 120 € (2013 : 4 719 €)

S.D.I.S. (incendie et secours) :

4 400 €

LES PROJETS 2015

LES PROJETS COMMUNAUX :

Améliorer la sécurité routière dans le village :

- Créer une liaison entre la mairie et le foyer rural afin d'éviter aux piétons d'emprunter la départementale aux accotements inadaptés.
- Mieux délimiter le virage devant le foyer rural pour réduire les risques d'accident par l'installation de bordures
- Au bas de l'église, réfection de la place parking et aménagement d'un passage de type écluse pour réduire la vitesse et sécuriser l'arrêt du car scolaire

Moderniser l'éclairage public :

- Remplacement des lampes à vapeur de mercure bientôt interdites de production par des lampes plus économes et tout aussi performantes
- Revoir l'illumination de l'église par un dispositif moins agressif

Bâtiments, entretien et espaces publics

- Refaire toutes les peintures des boiseries extérieures à la mairie et au foyer rural
- Effectuer des travaux d'entretien à l'église boiseries et peintures extérieures
- Cimetière : après avoir refait les accès des portails de la partie haute, il faut terminer la procédure de reprise tombes abandonnées. Création d'un ossuaire et préparation de l'installation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.
- Sauvegarder et maintenir les chemins ruraux et sentiers de randonnées, patrimoine propriété de la commune transmis par nos ancêtres.

La voirie intercommunale et l'élagage :

Programme annuel d'investissement dans la commune : Total 21 926,39 €

- VCC 2 : 82 mètres (accès maison à la boissière)
- VCC 22 : 400 mètres de la fontaine de Croze vers Villeneuve + élagage
- VCC 16 : 1720 mètres chemin de Graule ; remise en état

L'EPHAD DE MONTFAUCON

Construit à l'emplacement des cures de l'ancien sanatorium, le nouvel EHPAD de la Roseraie affiche des façades résolument modernes avec de sa terrasse une vue imprenable sur notre village. Depuis le 9 décembre 2013, date de son ouverture, il propose 64 chambres dont 45 en hébergement permanent, 14 en hébergement sécurisé pour les résidents désorientés et 5 chambres en hébergement temporaire.

L'établissement offre un accueil adapté à l'accueil du résident tant dans son espace privé que dans les lieux de rencontre avec des équipements et un cadre modernes.
Chaque chambre est équipée d'une salle de bain avec douche et WC, de sonnettes d'appel à utiliser en cas d'urgence, d'un coin lecture, d'une télévision, d'un réfrigérateur, du Wifi, du téléphone, de dispositifs médicaux : lit, fauteuil, oxygène… Le résident peut y installer de petits meubles et objets personnels afin d'y créer un cadre à son goût.
Cette structure fournit une prise en charge personnalisée avec une équipe pluridisciplinaire composée d'un médecin coordonnateur, d'un cadre de santé, d'infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologiques, d'agents de services, d'une psychologue, d'une animatrice…

La Roseraie, qui employait environ deux cents salariés entre le Centre de Rééducation Fonctionnelle et l'ancien EHPAD a vu son effectif grossir d'une trentaine de personnes, une aubaine pour notre secteur dont elle est le principal employeur.





LA MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE

La M.S.P. de Labastide-Murat ouvrira ses portes courant Avril.

Elle sera composée de 3 unités réunies au sein d'un même bâtiment :

Un lieu ou une quinzaine de professionnels (médecins, infirmières, kinésithérapeute, dentiste, pédicure, podologue, sage femme, diététicienne) seront présents dans un même but : optimiser la qualité de prise en charge des patients.

Pour cela, d'importants moyens ont été mis en œuvre : un bassin de rééducation, une salle pour les premières urgences, la mise à disposition d'outils permettant les visio-consultations avec des spécialistes parfois lointains.

Une antenne du Gérontopole de Toulouse : le secteur de Labastide-Murat est devenu pilote dans le cadre d'une étude visant à la prévention de la perte d'autonomie.

Un accueil de jour qui aura pour but de proposer des activités et des ateliers stimulants pour les personnes âgées présentant des troubles cognitifs afin de préserver leurs capacités et d'éviter une aggravation de leur état.

Le projet aura bénéficié d'importantes subventions.

INFORMATIONS PRATIQUES ET SERVICES



Cabinet d'Infirmières

Geneviève LAVERDET

Sandrine BERGOUGNOUX

Magali CLAMAGIRAND

Régine RAULET

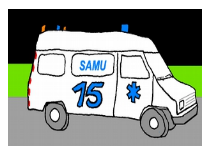
Stéphanie LEROUX

Valérie HOCQUET

TEL : 05 65 31 11 96

LABASTIDE-MURAT

SECOURS













DENTISTE

ROUZINEAU Pierre

Tel : 05 65 31 11 54

MEDECINS à LABASTIDE-MURAT

CHAUDERON Jean BERNARD

05 65 31 10 05

EID Jean-Michel

05 65 21 18 59

NOUVEAU !

VETERINAIRE

DEZILLIE Joris à LABASTIDE-MURAT

Tél. 05 65 24 39 19

A.L.S.H.

Accueil de loisir sans hébergement

Depuis janvier 2015, L'ALSH a vu le jour. Il se situe dans les locaux de l'école de Labastide-Murat, et fonctionne le mercredi après-midi. Le service comprend le repas du midi, le goûter ainsi que le transport de Montfaucon.

Renseignements et réservation :

tel : 06 12 60 53 36 ou site internet :

alsh-ccclm@orange.fr



-

TRANSPORT A LA DEMANDE

Depuis le 1er janvier 2015, chaque lundi de foire, la commune de Séniergues est desservie par le T.A.D.

Arrivée à 10 heures, départ à midi,

Tarifs : 2 € aller, 4€ aller-retour

Appelez le 05 65 20 08 50

PORTAGE DES REPAS LOT AIDE A DOMICILE

propose des repas de qualité, livrés dans des barquettes individuelles à faire réchauffer. Les repas peuvent être assurés du lundi au dimanche. Tel : **0805 69 69 46**